

Association des producteurs de films et de télévision du Québec (APFTQ)

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Le volume global de la production cinématographique et télévisuelle au Canada a été de 5,49 milliards de dollars pour 2010-2011. Tout le secteur a été la source, directe et indirecte, de 128 000 emplois équivalents temps plein (ETP) au Canada. La prudence observée par le gouvernement fédéral en période d'austérité budgétaire doit être équilibrée par des contributions visant à préserver la santé économique du pays. Non seulement nos films et nos émissions de télévision sont appréciés par les Canadiens mais ils le sont encore plus en période d'austérité. Or, les restrictions budgétaires imposées à l'industrie de l'audiovisuel et celles à venir affectent et affecteront de plus en plus négativement la production. Le gouvernement fédéral doit recommencer à investir dans la production audiovisuelle. Recommandation : Accroître les investissements dans les programmes soutenant l'audiovisuel qui sont gérés par Patrimoine canadien, Téléfilm Canada, l'Office national du Film et le Fonds des médias du Canada. En 2010, le gouvernement fédéral a déclaré son intention de s'assurer que le contenu canadien prenne sa place dans les médias numériques lors des consultations nationales sur la nouvelle économie numérique. De plus, les règles du Fonds des médias du Canada (FMC) imposent aux producteurs d'offrir du contenu lié aux émissions de télévision sur au moins une autre plateforme de diffusion. Les créateurs et producteurs ont fièrement relevé le défi en produisant du contenu convergent de grande qualité. Or, il est généralement difficile de financer adéquatement la production du contenu convergent puisque peu de modèles d'affaires sont viables à l'heure actuelle, et la plupart des fonds existants ne sont pas ajustés à cette nouvelle réalité. Il est important qu'au moins le programme de crédit d'impôt de production soit modifié afin de rendre admissibles toutes les dépenses de main-d'œuvre nécessaires à la production de contenu numérique convergent. Une mesure qui favorisera la production de plus grande qualité et qui permettra au gouvernement de s'approcher de son objectif d'être un leader mondial dans la nouvelle économie numérique. Recommandation : Modifier les règles du crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne afin que le contenu numérique convergent y soit admissible.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

La création d'emplois dans l'industrie de l'audiovisuel sera directement proportionnelle à l'accroissement de l'investissement et à l'ajustement des règles du crédit d'impôt (tel que recommandé à la question précédente), puisqu'il s'agit d'une industrie de services. De plus, nous croyons que favoriser la coproduction internationale et investir dans un fonds pour le numérique sont également des

mesures qui stimuleraient la création d'emplois. Nous pressons le gouvernement de finaliser sa politique de coproduction internationale et de la mettre en œuvre rapidement. Le modèle d'affaires de la coproduction internationale doit être ravivé puisque, grâce à celui-ci, des capitaux étrangers sont injectés dans nos productions locales et dans l'économie du Canada tout en favorisant le rayonnement de notre culture ailleurs dans le monde. Par contre, afin d'intéresser des producteurs étrangers, le Canada doit offrir une proposition attrayante qui requiert d'être assortie de fonds dédiés.

Recommandation : Finaliser la politique de coproduction internationale et investir de façon suffisante dans la coproduction. Afin de créer des emplois durables et de qualité et afin de continuer à produire du contenu culturel d'ici, le gouvernement doit créer un fonds pour financer le contenu culturel canadien pouvant être exploité numériquement. Financement : Le gouvernement doit y contribuer une partie des sommes qui seront récoltées lors de chacune des mises aux enchères du spectre au Canada, notamment celle pour le spectre de 700 MHz qui devrait avoir lieu sous peu. Ensuite, les intermédiaires, soit les fournisseurs de services Internet et réseau, d'hébergement, de mobilité et d'outils de repérage doivent être tenus de contribuer dans ce fonds un pourcentage de leurs revenus. Ainsi ces bénéficiaires de l'importante utilisation numérique du contenu culturel canadien par les consommateurs contribueraient à financer sa production et son utilisation. Programmes : Un volet servirait à financer le développement de projets, la production du contenu culturel canadien pouvant être exploité numériquement, sa mise en marché, sa promotion et sa mise à jour continue. Le second volet servirait à rémunérer les détenteurs de droits pour les utilisations numériques de leur contenu. Recommandation : Créer un nouveau fonds pour financer le contenu culturel canadien pouvant être exploité numériquement.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

L'APFTQ n'a pas de commentaires à faire à ce sujet.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

L'APFTQ appuie la recommandation de la Conférence canadienne des Arts (CCA) qui prévoit que : « [...] le secteur culturel a un besoin criant de données fiables pour suivre son évolution, développer et évaluer les politiques et programmes appropriés à sa performance. Dans le contexte de compressions budgétaires successives, Statistiques Canada a mis fin à plusieurs études et programmes liés aux arts et à la culture. Nous sommes d'avis qu'il est plus que temps de réinvestir dans la collecte et l'analyse de données fiables pour le secteur des arts et de la culture. Recommandation : Réinvestir dans la collecte et l'analyse de statistiques culturelles. »

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont nécessaires pour remédier à ces difficultés?

L'APFTQ n'a pas de commentaires à faire à ce sujet.

